

Procès-Verbal : Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 28 juin 2024

Date de convocation : 21 juin 2024

Étaient présents : MM. et Mmes B. Cavet, A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, J-P Huet, P. Le Guellec.

Était excusé : M. X. Hein.

Le quorum étant constaté, la séance du 28 juin 2024 est ouverte à 19 h 45, sous la présidence de M. François DEBEUGNY, maire.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 6 septembre 2024.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- Les tours de garde pour les élections législatives ont été attribués. M. le maire remercie les élus mais également les électeurs bénévoles qui assureront le rôle d'assesseurs lors de ces deux tours.
- Un conseil d'école a eu lieu le 20 juin. Plusieurs points ont été abordés : les effectifs prévisionnels pour la rentrée, les projets des classes, le point sur les coopératives scolaires et les demandes de travaux.
- Un article sera fait dans le prochain CACHY INFOS pour la location du logement communal situé 5 place des Marronniers. Celui-ci sera donc libre à compter du 1^{er} août 2024. La mairie reçoit dès ce jour les candidatures pour cette future location.
- M. le Maire donne lecture d'une demande d'une association de twirling bâton, celle-ci souhaiterait mettre son siège social à la mairie et utiliser la salle des fêtes pendant un créneau de 3h. Après en avoir discuté le CM décide de ne pas donner une suite favorable.

Commission Communale d'Actions Sociales

- Suite à la réunion d'information ayant pour thème « la protection sociale complémentaire » organisée par le CDG 80 qui a eu lieu le jeudi 16 mai. M. Le Guellec a échangé sur le sujet avec les employés de la commune ce jour. Suite de ce dossier lors de la prochaine réunion du conseil.
- Une réunion du Comité Syndical du SISA a eu lieu le 24 juin.

Communication, Relation, Loisirs

- Au vu du nombre d'inscrits sur les quatre communes pour les vacances apprenantes, une nouvelle réunion d'information aura lieu. Les trois inscrits seront invités à y participer.
- La bibliothèque départementale de la Somme fait un don d'ouvrages. M. Le Guellec s'y rendra le 8 juillet.
- Le 5 juillet à 15h à l'école de Cachy, le prix Paddy sera remis aux enfants.
- L'office de tourisme de Corbie organise cette année une nouvelle édition « des Journées Européennes du Patrimoine » afin de programmer les événements dans les différentes communes. Celle-ci demande si la mairie organise une manifestation le troisième week-end du mois de septembre. Le CM ne prendra pas part à cette initiative.

- Le prochain Cachy Infos sortira le 12 juillet. La rédaction des différents articles est attribuée aux membres de la commission. Mme Alice Debeugny se charge de rédiger l'éditorial. La commission se réunira le 9 juillet pour la relecture.
- A l'occasion de la fête nationale, une célébration aura lieu à la mairie. Le rendez-vous est fixé à 10h30. Une déviation sera mise en place le dimanche 14 juillet, afin de sécuriser les lieux des festivités.

Environnement, Cadre de vie

- Mme Dumortier a demandé aux employés communaux de refaire les plaques du « Coin des mariés ».
- Le SDIS effectue une tournée annuelle de reconnaissance des bornes incendie. Le résultat nous a été communiqué, et il n'y a que la signalisation au sol à refaire. Les employés communaux effectueront la remise en peinture sur certains des hydrants.

Urbanisme

- Les travaux sur le réseau d'éclairage public ainsi que le passage aux leds sont terminés. La réception des travaux aura lieu prochainement.
- M. le Maire informe le CM que la réception des travaux du lotissement « Le Haut de la carrière » a eu lieu ce jour en présence de la société Denis Promotion, de la Communauté de Communes du Val de Somme et de la commune. Quelques réserves ont été notées au PV.
- La Fédération Départementale d'Energie de la Somme propose une maintenance complète de l'éclairage public, avec une cotisation annuelle de 1198.40 €. Le CM émet un avis défavorable pour l'année 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec